

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2009 N°44/  
6 août 2009

- Décision du 3 août 2009 modifiant la décision du 3 mars 2009  
portant délégation de pouvoir du directeur général de VNF  
au représentants locaux

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex



**DECISION DU - 3 AOUT 2009**  
**MODIFIANT LA DECISION DU 3 MARS 2009 PORTANT DELEGATION DE POUVOIR DU**  
**DIRECTEUR GENERAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE AUX REPRESENTANTS**  
**LOCAUX DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**

**Le directeur général de Voies navigables de France,**

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération n° 03/2009 du 25 juin 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France, en matière de désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation,

Vu la décision du 3 mars 2009 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux représentants locaux de VNF,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 3 mars 2009 susvisée, est ajouté un alinéa ainsi rédigé :

« 13 - prendre tout acte ou décision relatif à la désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation, pour les marchés des services mis à la disposition de Voies navigables de France. »

**Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le **- 3 AOUT 2009**

Le directeur général



Thierry Duclaux